



Livret de l'étudiant·e 2019-2020

DIPLOME D'UNIVERSITE SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

MENTION : Handicap – pratiques et recherches
Disability – practices and researchs

Livret voté à la CFVU du 16 septembre 2019

UFR Sciences Psychologiques et Sciences de l'Education (SPSE)
Université Paris Nanterre - Bâtiment Bianka et René Zazzo (C)
200, avenue de la République 92001 Nanterre Cedex
www.parisnanterre.fr



L'Université
Paris Nanterre
s'engage pour
le recyclage
des papiers.

www.ufr-spse.parisnanterre.fr

 **Université
Paris Nanterre**
 **UFR SPSE**

SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA FORMATION	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
ORGANIGRAMME ET CONTACTS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
UNIVERSITE	4
UFR	4
DEPARTEMENT / FORMATION	4
SERVICES NUMERIQUES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
EMAIL UNIVERSITAIRE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2019-2020	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
MAQUETTE DU DIPLOME	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
SEMESTRE 1	8
UE 1 – LE CONCEPT DU HANDICAP : APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE	8
UE 2 – CLINIQUE DU HANDICAP : APPROCHE PSYCHOLOGIE	8
UE 3 – METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE	9
SEMESTRE 2	9
UE 4 – METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE	9
UE 5 – SITUATION DE HANDICAP : ASPECTS PEDAGOGIQUES ET PROCESSUS DE SOCIALISATION AUX DIFFERENTS AGES DE LA VIE	10
UE 6 – REDACTION DU MEMOIRE	10
MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS	12
MODALITES GENERALES	12
MODALITES SPECIFIQUES	12
DEROULEMENT ET CHARTE DES EXAMENS	12
DELIVRANCE DU DIPLOME	12
CHARTE DU VIVRE-ENSEMBLE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

PRESENTATION DE LA FORMATION

Diplôme Universitaire (DU) dispensé en e-learning en partenariat par l'université Paris-Nanterre et l'INSHEA



Le DU Handicap est une **formation ouverte à distance** qui concerne tous les types de handicap. Les enseignements insistent sur la prise en compte de la personne, de ses proches et des professionnels, de la naissance à l'âge adulte.

Le DU « Handicap : pratiques et recherches » fournit des apports théoriques et pratiques en sciences humaines et sociales (psychologie, sciences de l'éducation, sociologie, droit, anthropologie, histoire...) avec une dimension internationale concernant les situations de handicap à tous les âges de la vie, les processus inclusifs, l'accessibilité, la vie psychique et relationnelle.

- Il est organisé en 6 UE (3 UE par semestre) : Les concepts du handicap : approche pluridisciplinaire (correspondant à l'UE1 → 5 ECTS)
- Clinique du handicap : approche psychologique (correspondant à l'UE 2 → 5 ECTS)
- Méthodologie du travail universitaire (1) (correspondant à l'UE 3 → 2 ECTS)
- Méthodologie du travail universitaire (2) (correspondant à l'UE 4 → 3 ECTS)
- Les aspects pédagogiques et les processus de socialisation (correspondant à l'UE 5 → 5 ECTS)
- Rédaction d'un mémoire (correspondant à l'UE 6 → 10 ECTS)

La durée du DU Handicap est de 100 heures réparties sur 12 mois incorporant les périodes de vacances universitaires.

54 heures de cours sont dispensées en e-Learning et 46 heures (3 regroupements de 2 jours) sont à suivre sur site (ou suivis à distance).

De plus, chaque module implique un temps de travail personnel d'environ 30 heures (par UE et pour chaque semestre, sauf l'UE6 qui concerne le mémoire).

Les UE 3, 4 et 6 ainsi que les bilans ont lieu en regroupement sur site (ou suivis à distance).

Les objectifs de la formation sont de :

- Permettre à des personnes qui souhaitent préparer une poursuite d'études dans le champ du handicap, ou reprendre des études en master dans le domaine des sciences humaines et sociales, d'acquérir les compétences académiques (théoriques, méthodologiques)
- Permettre à des acteurs déjà engagés personnellement, professionnellement ou au sein d'associations dans le domaine du handicap d'acquérir des connaissances actualisées leur permettant de faire évoluer leurs actions et leurs réflexions

Le DU est conçu pour permettre aux stagiaires de bénéficier de l'articulation des différents points de vue et connaissances sur le handicap, à partir de l'expérience et des travaux de chercheurs, de professionnels, de personnes concernées par le handicap (parent, personne en situation de handicap, fratrie, famille élargie).

Pour toutes les informations relatives aux conditions d'admission dans la formation, au programme, aux compétences visées et aux débouchés, veuillez vous référer à la fiche formation en ligne :

<https://www.parisnanterre.fr/formation/>

Les compétences visées par la formation se trouvent dans la fiche RNCP accessible depuis la fiche formation (encadré « Supports pédagogiques formation tout au long de la vie »).

Cette formation est proposée :

- en formation continue.
- En mixte présentiel/distance.

ORGANIGRAMME ET CONTACTS

Université

Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) : <http://suiio.parisnanterre.fr/>

→ [Pôle Handicaps et accessibilités](#)

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) : <http://baip.parisnanterre.fr>

Service des relations internationales (SRI) : <http://international.parisnanterre.fr/>

Service Général de l'Action Culturelle et de l'Animation du Campus (SGACAC) : <http://culture.parisnanterre.fr>

Les bibliothèques : <http://scd.parisnanterre.fr/>

UFR

Direction de l'UFR : VERLHIAC Jean-François, bureau C401

Responsable administratif de l'UFR : RAT François, bureau C406b

Site internet de l'UFR : <https://ufr-spse.parisnanterre.fr/>

De nombreuses informations sont disponibles sur le site de l'UFR.

Département / Formation

Secrétariat de la formation : JEANNE-ROSE Joanna, du-handicap@liste.parisnanterre.fr, 01 40 97 75 04, Bureau C414

Responsable(s) de la formation : Régine SCELLES rscelles@parisnanterre.fr et Laurence JOSELIN laurence.joselin@inshea.fr

Site internet de la formation :

<https://dep-psycho.parisnanterre.fr/diplome-universitaire/d-u-handicap-recherches-et-pratiques/>

SERVICES NUMERIQUES

Email universitaire

Toute communication avec les équipes pédagogiques et administratives doit s'effectuer avec votre adresse électronique universitaire.

Au moment de l'inscription, un mail d'activation de votre adresse électronique universitaire ...@parisnanterre.fr est envoyé sur votre adresse personnelle. Vous devez l'activer le plus rapidement possible pour communiquer avec les personnels enseignants et administratifs, et accéder aux services numériques.

Vous pouvez également activer manuellement votre compte sur: <https://identite.parisnanterre.fr/> .

Sur ce portail, vous pourrez choisir votre mot de passe et connaître les moyens de réactiver le mot de passe en cas de perte.

Vous pouvez accéder à votre messagerie à l'adresse : <http://webmail.parisnanterre.fr> .

Vous pouvez également rediriger votre courriel sur votre adresse personnelle depuis votre webmail.

Espace Numérique de Travail (ENT)

Sur votre Espace numérique de travail (<https://ent.parisnanterre.fr/>), vous pouvez :

- consulter vos notes, vos résultats et votre emploi du temps (selon l'UFR)
- accéder à votre dossier personnel, vos fichiers (espace de stockage)
- accéder au lien des plateformes pédagogiques
- télécharger vos convocations à certains examens transversaux (Grands Repères, Consolidation des compétences, Atelier de langue française, Connaissance des métiers de l'entreprise, PPE...).

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2019-2020

La formation décrite dans ce livret pédagogique est organisée :

- Selon un calendrier spécifique à la formation (« calendrier dérogatoire »).

Vous pouvez prendre connaissance de votre calendrier sur le site internet de l'université :

- portail Etudiants <https://etudiants.parisnanterre.fr/> > Formation > Calendrier universitaire.
- ou directement à partir de l'URL : <http://formation.parisnanterre.fr/calendrieruniversitaire> .

MAQUETTE DU DIPLOME

SEMESTRE 1	CM	TD	TP	T pers.	ECTS
UE1 : Les concepts du handicap : approche pluridisciplinaire		20h		30h	5
UE2 : Clinique du handicap : approche psychologique		20h		30h	5
UE3 : Méthodologie du travail universitaire		10h		15h	2
Total		50h		75h	12

SEMESTRE 2	CM	TD	TP	T pers.	ECTS
UE4 : Méthodologie du travail universitaire		10h		15h	3
UE5 : Les aspects pédagogiques et les processus de socialisation		20h		30h	5
UE6 : Rédaction du mémoire		20h		80h	10
Total		50h		125h	18

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

Semestre 1

UE 1 – LES CONCEPTS DU HANDICAP : APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE

Descriptif : Cette UE s'appuie sur une approche pluridisciplinaire pour aborder la complexité du concept de handicap. Elle aborde l'évolution du concept du handicap et des représentations. Il traite des évolutions actuelles dans la manière de penser et de considérer les personnes en situation de handicap et leurs proches, qu'ils soient professionnels ou membres de la famille.

L'approche du handicap par le droit et les politiques sociales est abordée dans un contexte national et international.

Détails des enseignements

- Présentation générale – 1h
- Approche du handicap par le droit – 3h
- Politique nationale et internationale – 3h
- Les enjeux de l'école inclusive – 2h
- Les pratiques d'accompagnement – 3h
- Perspectives historiques, anthropologique, sociologique et représentations sociales – 4h
- Les *disability studies* – 2h

- Bilan et évaluation de l'UE – 2h

Espace cours en ligne : Les enseignements sont sur la plateforme dédiée

Œuvres au programme / Bibliographie : transmis par les enseignant.e.s dans le cadre de leurs enseignements

Modalités de contrôle :

- Formule standard : Le stagiaire choisit deux cours pour lesquels il lit un article, un livre ou un chapitre de livre qui donne lieu à la production d'un écrit de deux pages qui fait l'objet d'un commentaire écrit et d'une note. L'évaluation de l'UE se fait par les responsables du diplôme ou par un.e des enseignant.e.s intervenant dans l'UE.
- Pas de Formule dérogatoire.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : sans objet

UE 2 – CLINIQUE DU HANDICAP : APPROCHE PSYCHOLOGIQUE

Descriptif : Cette UE présente les problématiques fondamentales relatives au handicap concernant les théories dans leurs articulations dynamiques avec les pratiques psychothérapeutiques, d'accompagnement, et, plus généralement de soins psychiques.

Tout humain traverse les étapes de l'existence : fœtus, bébé, enfant, adolescent, adulte, personne vieillissante. L'identité est un terreau sur lequel, toute sa vie durant, le sujet doit vivre les modifications de sa vie psychique, de son corps, de ses liens et de sa manière d'être dans le monde. Les situations de handicap, de maladie, peuvent influencer le déroulement existentiel de ces étapes de la vie et leurs effets identitaires.

À partir d'une approche clinique et qualitative, s'appuyant sur les travaux de disciplines et théories diverses (psychanalyse, psychologie clinique, anthropologie, philosophie, sociologie, sciences de l'éducation), il s'agit de présenter les concepts et théories fondamentales pour penser le sujet, les groupes confrontés au handicap comme expériences subjectives ayant un impact sur la construction du sujet et de ses liens aux autres.

Détails des enseignements

- Liens et transmissions psychiques à l'épreuve du handicap – 2h
- Annonce du handicap de l'anténatal à l'âge adulte – 3h

- Impact du handicap sur la construction identitaire du sujet – 4h
- Impact du handicap sur la famille : les parents, les frères et sœurs et la famille élargie – 3h
- Impact du handicap dans les liens aux professionnels (médical, social et éducatif) – 4h
- Groupe de parole et psychothérapies – 2h
- Bilan et évaluation de l'UE – 2h

Espace cours en ligne : Les cours sont sur une plateforme dédiée **Œuvres au programme / Bibliographie :** transmis par les enseignants.e.s dans le cadre de leurs enseignements

Modalités de contrôle :

- Formule standard : Le stagiaire choisit deux cours pour lesquels il lit un article, un livre ou un chapitre de livre qui donne lieu à la production d'un écrit de deux pages qui fait l'objet d'un commentaire écrit et d'une note. L'évaluation de l'UE se fait par les responsables du diplôme ou par un-e des enseignants.e-s intervenant dans l'UE.
- Pas de formule dérogatoire.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : sans objet

UE 3 – METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE

Descriptif : La méthodologie du travail universitaire concerne la recherche d'information, sa hiérarchisation et son analyse, la rédaction de travaux de synthèse et la mise en œuvre d'un processus de recherche (conception à partir d'une question, d'une problématique de recherche, opérationnalisation de cette problématique, mise en œuvre de la méthodologie et analyse du corpus, rédaction finale).

Détails des enseignements

- Recherche, utilisation et analyse des documents (base de données, hiérarchisation des sources, références bibliographiques) – 2h
- Lire, comprendre, commenter et rendre compte des documents. Compréhension de la construction de l'article – 3h
- Méthodologie du mémoire – 5h

Espace cours en ligne : Les cours sont déposés sur une plateforme dédiée

Œuvres au programme / Bibliographie : transmis par les enseignants.e.s dans le cadre de leurs enseignements

Modalités de contrôle :

- Formule standard : L'évaluation de l'UE de méthodologie (1) s'apprécie dans le mémoire. Le fait qu'elle ait été suivie par le stagiaire permet l'obtention des 2 ECTS.
- Pas de formule dérogatoire.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : sans objet

Semestre 2

UE 4 – METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE

Au second semestre, sont travaillés les outils méthodologiques de la recherche. Il ne s'agit pas d'apprendre à réaliser un entretien, un questionnaire, une observation, mais de travailler sur des recherches utilisant ces outils pour en comprendre l'intérêt et les limites en fonction des problématiques traitées.

La moitié des enseignements de ces deux UE concernent la méthodologie du mémoire.

Détails des enseignements

- Questionnaires, entretiens, observations – 5h
- Méthodologie du mémoire – 5h

Espace cours en ligne : Les cours sont déposés sur une plateforme dédiée Œuvres au programme /
Bibliographie : transmis par les enseignants.e.s dans le cadre de leurs enseignements

Modalités de contrôle :

- Formule standard : L'évaluation de l'UE de méthodologie (2) s'apprécie dans le mémoire. Le fait qu'elle ait été suivie par le stagiaire permet l'obtention des 3 ECTS.
- Pas de formule dérogatoire.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : sans objet

UE 5 – LES ASPECTS PEDAGOGIQUES ET LES PROCESSUS DE SOCIALISATION

Descriptif : L'histoire de la scolarisation des élèves en situation de handicap est jalonnée par la tension entre milieu ordinaire et milieu spécialisé.

Aujourd'hui, les processus et les situations d'inclusion sont favorisés et soutenues au niveau national et international. Réussir ce mouvement d'inclusion ne se décrète pas. Ce Diplôme offre des pistes pour interroger les modalités de l'inclusion, ce qui serait un frein ou soutiendrait les effets positifs de ce processus. Ce diplôme permet de mieux connaître la politique inclusive et les changements qu'elle génère tant dans l'institution que dans le cadre de situations de travail nécessairement en réseau.

Dans l'école inclusive, les enseignants accueillent un nombre croissant d'élèves en situation de handicap dans leurs classes. Ainsi, ces enseignements évoquent et analysent les interrogations des enseignants, présentent et discutent les méthodes et adaptations pédagogiques mises en œuvre pour favoriser les apprentissages des élèves en situation de handicap.

Les enseignants abordent également ce que vivent et ressentent les élèves concernés par la situation de handicap, ceci qu'ils soient éduqués au sein de l'école de quartier ou en établissement spécialisé. La complexité du parcours de la personne en situation de handicap est évoquée via des témoignages et des analyses faites par des professionnels et des parents.

Détails des enseignements

- Connaissance des dispositifs de scolarisation et d'éducation
- Mises en œuvre des dispositifs / retours d'expériences – 2h
- Evaluation des besoins éducatifs particuliers (outils, projets, guides d'évaluation et mise en œuvre) – 2h

- Les métiers (AVS, éducateurs, professeurs des écoles...) et leurs évolutions dans les liens avec les enfants accueillis – 2h
- Apprentissages et méthodes pédagogiques des élèves : enjeux pédagogiques – 8h
- Les vécus de l'éducation inclusive, passage au milieu inclusif – 4h

- Bilan et évaluation de l'UE – 2h

Espace cours en ligne : Les cours sont déposés sur une plateforme dédiée Œuvres au programme /
Bibliographie : transmis par les enseignants.e.s dans le cadre de leurs enseignements

Modalités de contrôle :

- Formule standard : Le stagiaire choisit deux cours pour lesquels il lit un article, un livre ou un chapitre de livre qui donne lieu à la production d'un écrit de deux pages qui fait l'objet d'un commentaire écrit et d'une note.
- Pas de formule dérogatoire.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : sans objet **NON**

UE 6 – REDACTION DU MEMOIRE

Descriptif : Cette UE ne comprend pas de cours et concerne exclusivement le suivi du mémoire. Ces suivis sont l'occasion d'utiliser le travail réalisé dans chacun des modules. Une attention particulière est apportée à au fait que le mémoire doit pouvoir témoigner de l'appropriation par le stagiaire des apports des UE « méthodologie du travail universitaire ».

Détails des enseignements

- Rédaction d'un mémoire – 20h

Espace cours en ligne : Les cours sont déposés sur une plateforme dédiée

Œuvres au programme / Bibliographie : transmis par les enseignant.e.s dans le cadre de leurs enseignements

Modalités de contrôle :

- Formule standard : Le stagiaire choisit un thème de mémoire concernant le handicap, il doit réinvestir des éléments des autres UE dans son mémoire. Le mémoire devra articuler les éléments théoriques, méthodologiques et la pratique du stagiaire. Il n'excède pas 20 pages et comprend une bibliographie. La validation du mémoire porte sur l'écrit et sur l'exposé oral de ce travail.
- Le suivi des mémoires est réparti en fonction des sujets, entre l'ensemble des intervenant.e.s par les responsables du diplôme. L'évaluation du mémoire se fait par les responsables du diplôme, accompagnées de l'enseignant.e qui a suivi le mémoire.
- Pas de formule dérogatoire.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : sans objet **NON**

Une note inférieure à 7/20 est éliminatoire pour le mémoire.

Intervenants dans le diplôme

Florence ALARÇON, AESH – **Mélissa ARNETON**, maître de conférences en psychologie de l'éducation, INSHEA – **Elisabeth AUERBACHER**, avocate – **Jean-Yves BARREYRE**, sociologue et chercheur – **Marise BASTOS**, psychanalyste, Sao Paulo – **Christine BATAILLE**, formatrice INSHEA – **Marcel BLAIS**, Mouvement Personnes d'Abord, Drummondville, Québec - **Marc BLIN**, Maître de conférences associé, INSHEA - **Caroline BOUZIT**, Professeure des écoles spécialisée – **Bernadette CÉLESTE**, maître de conférences émérite en psychologie du développement unis. Paris Nanterre, ex-directrice INSHEA – **Sabine CHATROUSSAT**, psychologue – **Anne CHOTIN**, formatrice INSHEA – **Céline CHICOINEAU**, étudiante INSHEA - **Albert CICCONE**, Professeur de psychologie, université Lumière Lyon 2 – **Clémence DAYAN**, maître de conférences en psychopathologie, université Paris Nanterre – **Lucia DE ANNA**, professeure de didactique et pédagogie spéciale, Université Foro italico, Rome – **Eric DE LESELEUC**, Professeur de sociologie, INSHEA – **Anne-Claire DEMOURES**, éducatrice de jeunes enfants – **Guillaume FAUX**, coordonnateur, centre de loisirs – **Corinne GALLET**, formatrice INSHEA – **Charles GARDOU**, Professeur, anthropologue, université Lumière Lyon 2 – **Marcela GARGIULO**, Professeure psychologie université Paris Descartes – **Philippe GARNIER**, maître de conférences en sciences de l'éducation, INSHEA – **Martine JANNER-RAIMONDI**, professeure en sciences de l'éducation, université Paris 13 – **Laurence JOSELIN**, ingénieure de recherche, INSHEA – **Cristina KEIKO DE MERLETTI**, psychanalyste, Sao Paulo – **Simone KORFF-SAUSSE**, maître de conférences émérite, université Paris Diderot – **Corinne KOSNIKOWSKI**, enseignante spécialisée – **Maria Cristina KUPFER**, professeure, psychanalyste, université de Sao Paulo - **Geneviève LAURENT**, présidente de l'Anecamsp – **Laure LE MEITOUR**, psychomotricienne – **Chantal LHEUREUX-DAVIDSE**, maître de conférences, université Paris Diderot – **Murielle MAUGUIN**, maître de conférences en droit public, INSHEA – **Sylvain MISSONNIER**, Professeur de psychologie, université Paris Descartes – **Cédric MOREAU**, maître de conférences en sciences de l'éducation, INSHEA – **Dominique MOULIN**, enseignant spécialisé – **Hélène OPPENHEIM**, psychiatre et psychanalyste – **Maria Eugenia PESARO**, psychanalyste, Sao Paulo – **Eric PLAISANCE**, Professeur émérite en sciences de l'éducation, université Paris Descartes – **José PUIG**, directeur INSHEA – **Minna PUUSTINEN**, professeure en sciences de l'éducation, INSHEA – **Zineb RACHEDI**, maître de conférences en sociologie, INSHEA – **Frédéric REICHHART**, maître de conférences en sociologie, INSHEA – **Hélène RIAZUELO**, Professeure en psychologie clinique et psychopathologie psychanalytique, université Paris Nanterre – **Sarah SALMONA**, enseignante de français – **Christian SARRALIÉ**, maître de conférences émérite en sciences de l'éducation, INSHEA – **Régine SCELLES**, professeure psychopathologie, Université Paris Nanterre – **Henri-Jacques STIKER**, chercheur émérite en histoire et anthropologie, université Paris Descartes – **Serge THOMAZET**, enseignant-chercheur en sciences de l'éducation, Université Clermont-Auvergne – **Marie Pierre TOUBHANS**, Droit au savoir - **Mireille TREMBLAY**, professeure, psychologue sociale, UQAM, Montréal – **Denis VAGINAY**, psychologie clinique, formateur – **Anne VANBRUGGHE**, formatrice INSHEA – **Rinaldo VOLTOLINI**, professeur en sciences de l'éducation, université de Sao Paulo – **Myriam WINANCE**, sociologue, chargée de recherche à l'Inserm – **Amar YASSA**, enseignant spécialisé – **Sabine ZORN**, enseignante spécialisée, ATER, INSHEA

MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS

L'évaluation des enseignements est organisée conformément aux textes suivants votés à la CFVU :

- les **Modalités de Contrôle des Connaissances générales de l'université (MCC générales)** : les MCC générales définissent le cadre commun aux évaluations organisées à l'université.
- les **Modalités de Contrôle des Connaissances spécifiques (MCC spécifiques)** : le présent livret pédagogique précise la mise en œuvre détaillée des évaluations de votre formation.
- les **Chartes de l'université**, qui définissent les aménagements pour des publics spécifiques :
 - Charte d'accueil et d'accompagnement des étudiant-e-s en situation de handicap et à besoins spécifiques
 - Charte des étudiant-e-s d'échanges
 - Charte des sportifs de haut niveau
 - Charte des engagements.

Modalités générales

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2014-2018 (MCC générales) sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

Modalités spécifiques

Les modalités spécifiques de contrôle des connaissances sont précisées ci-dessus dans la rubrique "Modalités de contrôle" pour chaque EC.

Le redoublement dans cette formation est soumis à l'instruction de la demande circonstanciée. La procédure est détaillée dans le document « Procédures et calendriers d'inscription », en ligne sur le site de l'université.

Déroulement et charte des examens

Les modalités de déroulement des examens ainsi que la charte des examens sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

Les « examens » concernent les épreuves suivantes :

- formule standard de contrôle des connaissances et des compétences (hors contrôle continu)
- formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance
- formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences
- épreuves de la seconde session

Délivrance du diplôme

Les modalités et formulaires de délivrance de diplômes sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'Université, Rubrique : "Formation" / "[Demandez votre diplôme](#)".

CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE

Séance du CA du 07 avril 2014

L'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) régi par les articles L. 711-1 et suivants du Code de l'éducation. La communauté universitaire se compose d'étudiant-e-s et de personnel répartis sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et la Défense. Le fonctionnement harmonieux de notre Université exige que chacun-e respecte les règles du savoir-vivre ensemble rappelées dans la présente charte.

Egalité et non-discrimination

Le fonctionnement de l'Université et la réussite de chacun-e s'enrichissent de la singularité des personnes qui composent notre communauté.

Toute discrimination, notamment sur le sexe, l'origine, l'âge, l'état de santé, l'apparence, le handicap, l'appartenance religieuse, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou syndicales, est prohibée.

L'Université promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les stéréotypes de genre.

Laïcité

Conformément au principe constitutionnel de laïcité, rappelé par l'article L. 141-6 du Code de l'éducation, l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement laïque et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique.

Le campus de l'Université et les activités qui y sont menées doivent respecter l'exigence de neutralité des services publics. Les agents de l'Université ne doivent porter aucun signe religieux ostentatoire.

Les cours, les examens et l'organisation des services respectent strictement le calendrier national et ses règles d'application fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Liberté d'expression et d'opinion

L'enseignement et la recherche visent au libre développement scientifique, créateur et critique, dans le respect de la liberté d'expression et d'opinion. L'exercice de la liberté d'expression doit être respectueuse d'autrui et être exempte de tout abus relevant de la diffamation et de l'injure (outrance, mépris, invective). Elle ne saurait porter atteinte aux différentes missions de l'Université.

La participation démocratique est essentielle à la vie de l'établissement. Des élections sont organisées pour les étudiant-e-s et les personnels, permettant la participation de tout-e-s aux choix et décisions de l'Université.

Respect des personnes et de l'environnement

Chacun-e doit travailler dans un esprit de respect mutuel excluant toute forme de harcèlement moral ou sexuel, de menaces, de violences physiques ou verbales, et toute autre forme de domination ou d'exclusion.

Chacun-e doit respecter l'environnement de travail sur l'ensemble des sites de l'Université. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité et la recherche d'un développement durable sur le campus garantissent un environnement respectueux du bien-être de chacun-e.

Les tags, graffitis, affichages sauvages et jets de débris constituent une dégradation volontaire de l'environnement de travail et sont prohibés. Les débris doivent être déposés dans les endroits idoines.

L'ensemble de la communauté universitaire se mobilise afin de garantir le respect des principes édictés dans la présente Charte. Les contrevenant-e-s aux règles énoncées dans la présente charte s'exposent à des sanctions disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En cas de difficulté concernant l'application des règles du savoir-vivre ensemble, des instances et services de l'Université sont à votre disposition (le comité d'hygiène, sécurité et condition de travail, la direction des ressources humaines, le service de médecine préventive, le service d'action sociale, les organisations syndicales, les instances paritaires comme les instances élues de l'Université).

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse vivre-ensemble@parisnanterre.fr.